Tract de l’Union locale CNT Montreuil-Bagnolet

Il n’est pas nécessaire de tester la réforme des rythmes pour savoir qu’elle n’est faite dans l’intérêt de personne : personnels, enfants ou parents.

À Montreuil, si rien n’est encore décidé pour la rentrée 2014, le calendrier va s’accélérer puisqu’un conseil municipal, fin novembre, devrait adopter un scénario. Avant ce colloque, les consultations organisées par la municipalité ont été un échec faute de participants. La mairie s’appuiera donc sur un questionnaire envoyé aux 8000 familles montreuilloises pour se faire une idée. Quid de l’avis des enseignants, des animateurs et des agents de la ville qui quotidiennement assurent l’encadrement des activités scolaires et périscolaires ? L’avis de la FCPE locale non plus n’a pas l’air d’intéresser la municipalité.

Or, à plusieurs reprises, la mairie a été interpellée sur la difficulté de prolonger la pause repas faute de locaux et de moyens humains suffisants. Mêmes remarques sur la nécessaire pause du mercredi sans école pour des accueils en centre de loisirs de qualité. Aucune certitude également sur la gratuité des activités périscolaires. Seules
réponses : la réforme coûtera à la mairie 1,5 million d’euros par an ; « toutes les activités périscolaires ne pourront se faire
dans les locaux disponibles » et « le samedi matin à l’école, c’est le plus cher pour la mairie ». Les rythmes : une affaire d’argent
alors ?

Il faut le rappeler, Montreuil, c’est 47 écoles, soit plus de 300 classes alors que l’offre éducative de la ville ne peut satisfaire qu’une centaine de classes par an (encore faut-il compter dans cette offre l’instrumentarium, les classes de neige et transplantées qui absorbent très largement cette offre). Aura-t-elle les moyens pour offrir, à chaque classe, une activité périscolaire de qualité ? Quand on sait que l’offre éducative ne concerne que 16 classes pour un projet musique, théâtre,
cinéma, que la bibliothèque a diminué le nombre de classes pour les projets « livres à partager » ; que le conservatoire n’arrive plus à inscrire de nouveaux élèves pour certains instruments…

Hélas, ailleurs, ce n’est pas mieux ! À Paris, c’est une véritable usine à gaz, avec ses 50 millions d’euros pour 7 700 ateliers hebdomadaires qui doivent se tenir coûte que coûte dans les 662 écoles parisiennes. Pas assez d’espace, pas assez d’animatrices-teurs, pas assez de temps, la mairie de Paris n’a reculé devant rien pour jouer les bons élèves : les intervenant-e-s des 15h-16h30 peuvent être des
ASEM, des instits embauchés par une association, des intervenants associatifs, des animatrices-teurs de la Ville de Paris… tout-e-s ont beau faire le même boulot, personne ne touche le même salaire. Quant au ménage dans les écoles maternelles, il est désormais externalisé au secteur privé les samedis matins.

C’est ça être moderne ?

Quelques 4 000 communes bricolent tant bien que mal pour la mettre en place cette année ; telle commune a fait appel à des bénévoles retraités ou étudiants), telle autre organise des
« roulements » pendant que les petits auront des ateliers, les grands joueront dans la cour et on inversera aux vacances d’automne !).

Sans compter les mairies qui ont déjà prévu de rendre ces activités payantes, celles qui bénéficient des subventions des entreprises comme Total et autres grosses boîtes privées… et celles qui ne peuvent rien prévoir, car elles n’ont ni les crédits, ni les personnels compétents, ni les étudiants bénévoles, ni les retraités !

Restent les 20 000 communes qui n’ont pas mis la réforme en place à cette rentrée, soit l’immense majorité du territoire.

Tout reste donc à faire avec les parents, les personnels et les collègues des autres départements pour tenir en échec cette
réforme. Ne pas laisser croire que c’est un progrès et qu’elle allège en quoi que ce soit la journée ou même la semaine d’école. Si c’est le bien-être des petits écoliers qui est visé, on pourrait commencer par alléger les programmes, supprimer les évaluations, augmenter les classes découvertes, diminuer le nombre d’élèves par classe et par animatrice-teurs, embaucher des professeurs des écoles en nombre suffisant, des médecins scolaires et des infirmières… Proposer un plan d’urgence pour la jeunesse, par exemple ! On est loin du compte, quand on sait que le financement de la réforme sera en partie abondé par la CAF à hauteur de 250 millions d’euros, au prix d’une réduction drastique du Fonds national d’action sociale (FNAS) en faveur des
plus démunis.

Dans ce contexte, tenir un colloque sur « Les Temps de l’enfant », pour justifier cette réforme, relève de la provocation envers tous les acteurs de l’Éducation, parents et personnels réunis.

CNT